

**ASSEMBLEE EXCEPTIONNELLE  
DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE  
COLLEGE MARIE CURIE  
PROVINS**

Les membres de la communauté éducative du collège, enseignants, vie scolaire, personnels, parents d'élèves expriment leur angoisse et leur inquiétude croissante face aux constats suivants :

- **Le 06 avril, une surveillante a été violemment blessée lors d'une bagarre entre élèves ; elle subit deux plaies ouvertes, un traumatisme crânien et un état d'effolement. Ce fait a motivé le dépôt d'un droit de retrait unanime des personnels.**
- Le 05 avril, un feu de poubelles avec une bombonne de gaz a été déclenché aux abords du collège par un élève de 6<sup>ème</sup>
- Le 03 avril, un élève de 4<sup>ème</sup> a allumé en permanence une boulette de papier enduite de déodorant
- Le 29 mars, une bagarre avec arme entre des élèves et des parents a été déclenchée aux abords du collège et s'est poursuivie jusqu'au village voisin
- Le 19 mars, une arme factice a été introduite dans l'établissement
- Depuis 5 semaines, les alarmes anti-incendie sont déclenchées jusqu'à 6 fois par jour
- Les incivilités d'élèves et de parents se multiplient envers les personnels
- Des heures de colle ne sont pas faites et les absences à celles-ci sont cautionnées par certains parents
- Le sentiment d'impunité tend à s'accroître chez certains élèves du fait de sanctions non-suivies d'effet
- Un professeur a été victime d'intimidations de la part d'un élève en-dehors du collège
- Les détériorations de matériel technique et informatique et des locaux se multiplient
- Plusieurs bagarres d'élèves dans les couloirs, la cour et les classes ont eu lieu
- Une menace a été proférée à l'encontre du chef d'établissement, avec intervention policière
- L'intervention de l'équipe mobile de sécurité du Rectorat a eu peu de répercussions après la première intervention
- 38 élèves sont arrivés depuis le mois de septembre (24 depuis janvier) dont 9 sur conseil de discipline (nous n'avons exclu que 3 élèves)
- 4 élèves sont à besoins spécifiques
- 10 élèves sont non-francophones ou mal-francophones

En conséquence, nous observons un mal-être croissant chez les élèves (2 tentatives de suicide sont à relever chez des élèves de 5<sup>ème</sup>), chez les parents (de plus en plus souhaitent changer d'établissement leurs enfants), et chez les personnels. Il n'est plus possible d'assurer les cours dans un cadre serein et sécurisé. Nous nous interrogeons sur l'avenir du collège.

Du point de vue des moyens dont nous disposons, il ressort que :

- La secrétaire de direction est débordée, et sans aide
- Le budget passe de plus en plus dans l'entretien du collège et le paiement des fluides
- Il n'y a pas d'adjoint de direction et personne n'est à ce jour nommé à la tête de l'établissement pour la rentrée prochaine
- Les professeurs en absence longue durée ne sont pas remplacés
- La CPE est à 80%

- Aucun accompagnement des professeurs contractuels (10%) n'est assuré
- Seulement 3 ASSED (au lieu de 4.5) qui n'ont pas de formation
- L'assistante sociale n'est qu'à 40%, l'infirmière à mi-temps et la COP n'est présente que deux heures par semaine.

Nous demandons donc :

- la nomination d'un Chef d'Etablissement exclusif pour le collège
- L'attribution d'un adjoint au Chef d'Etablissement
- 1 complément pour la CPE
- 4 ASSED qui ne soient pas des CUI
- 1 compétence FLE sur l'établissement
- Le remplacement des professeurs absents (au moins pour les absences longue durée)

Nous ne saurions reprendre notre mission d'enseignement et d'éducation sans une réponse favorable et encourageante à nos demandes.